

# FORMATION PROFESSIONNALISANTE AGENT(E) de SERVICE HOSPITALIER (ASH)

Dispositif AFC POLE EMPLOI



## Objectif de la formation Secteur d'activité

Accéder à un emploi d'Agent de service hospitalier en structure collective.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de réaliser les tâches suivantes

- ▶ Nettoyage, entretien et hygiène des chambres des patients et des parties communes dans le respect des règles et protocoles hospitalier
- ▶ Distribution et débarrasage des repas
- ▶ Psychologie, approche du malade et différents publics concernés
- ▶ En situation d'urgence, appliquer les gestes de premiers secours et alerter les intervenants concernés



## Public Modalités d'inscription

- **Public** : tout demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi, indemnisé ou non (numéro IDE en cours de validité)
- **Délais d'accès** : inscription possible minimum 3 mois avant la date de démarrage via conseiller Pôle Emploi
- **Auto-inscription** possible via le site web <https://labonneformation.pole-emploi.fr/>



## Pré-requis Niveau

- ▶ Maîtriser les savoirs de base : les savoirs du champ de la communication (français) et les savoirs du champ du raisonnement et de l'appréhension du réel (mathématiques) ;
- ▶ Etre capable d'accepter les contraintes liées à la formation et aptitudes physiques



## Dates - Durée - Rythme - Lieu

- ▶ **Dates session fin 2021 à venir** :  
**Fréjus** : 02/12/21 au 09/03/22  
02/05/22 au 29/07/22  
**Antibes** : 02/03/22 au 30/05/22  
**Villeneuve Loubet** : 08/03/22 au 02/06/22  
**Le Cannet** : 09/05/22 au 05/08/22
- ▶ 355 h de formation en centre MAX
- ▶ 70 h de stage en entreprise
- ▶ 35 heures par semaine



## Accessibilité Handicap

- ▶ Cette formation est accessible aux personnes en **situation de handicap**
- ▶ **Pour toute question** : nous contacter aux coordonnées ci-dessous
- ▶ **Plus d'infos** : <https://reflets.asso.fr/infos-pratiques/accessibilite-handicap/>



## Indicateurs de résultats année en cours

- ▶ Taux d'abandon : **12 %**
- ▶ Taux d'insertion : **72%**
- ▶ Taux de satisfaction : **89 %**



## Financement de la formation

- ▶ Financement par Pôle Emploi dans le cadre des Actions de Formation Conventionnées (dispositif AFC)



## Contenus de la formation

- ▶ La posture professionnelle
- ▶ Connaissance de l'environnement hospitalier
- ▶ L'organisation du travail
- ▶ Les normes d'hygiène & les règles d'hygiène générale
- ▶ Les techniques professionnelles
- ▶ Le contrôle qualité de la prestation

**Situation professionnelle** :

>>2 semaines en structure collective

## Méthodes pédagogiques

Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage sont proposées afin de préparer au mieux à l'emploi, et en respectant le grand principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation : Cours magistraux | exposés | démonstrations | Partage et échange d'expériences et de savoirs | Exercices d'applications | Simulations d'entretien | Mises en situations sur le plateau technique en demi-groupes | Exposés | Ateliers | Jeux de rôle | Travaux de recherche personnelle



3 chemin des Travaux  
Le Colombier  
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40  
04 92 02 76 24



[www.reflets.asso.fr](http://www.reflets.asso.fr)  
[contact@reflets.asso.fr](mailto:contact@reflets.asso.fr)

MAJ le 21/12/2021 - V4